

**EXTRAIT DU REGISTRE  
des Délibérations du Conseil Municipal**

Publié le : 04/02/2025

Séance du 23 janvier 2025

Le Conseil Municipal, convoqué le 16 janvier 2025, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

**Étaient présents :**

Mme Elise AEBISCHER, Mme Frédérique BAEHR (à compter de la question n°5), M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME (jusqu'à la question n°1 incluse), Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

**Secrétaire :**

M. Nicolas BODIN

**Étaient absents :**

M. Hasni ALEM, M. Laurent CROIZIER, M. Cyril DEVESA, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Nadia GARNIER, Mme Sadia GHARET, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN

**Procurations de vote :**

M. Hasni ALEM à M. Christophe LIME, Mme Frédérique BAEHR à Mme Julie CHETTOUH (jusqu'à la question n°4 incluse), M. Laurent CROIZIER à Mme Nathalie BOUVET, M. Cyril DEVESA à M. François BOUSSO, Mme Lorine GAGLILOLO à M. Benoît CYPRIANI, Mme Sadia GHARET à M. André TERZO, M. Pierre-Charles HENRY à M. Ludovic FAGAUT, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Anne VIGNOT, Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Anthony POULIN, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Sylvie WANLIN, Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET

**OBJET :** 24 - Sculpture en hommage à Jenny d'Héricourt par l'artiste Lili Reynaud-Dewar :  
Commande de la Ville de Besançon

Délibération n° 007827

## Sculpture en hommage à Jenny d'Héricourt par l'artiste Lili Reynaud-Dewar : Commande de la Ville de Besançon

**Rapporteur** : Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe

	Date	Avis
Commission n°3	07/01/2025	Favorable unanime

### Résumé :

Le présent rapport a pour objet la création d'une sculpture en hommage à Jenny d'Héricourt par l'artiste Lili Reynaud-Dewar pour la Ville de Besançon. La Ville poursuit sa politique de valorisation des femmes importantes dans l'histoire de Besançon, d'ores et déjà initiée avec les figures d'Henriette de Crans et Colette. Ce troisième volet met à l'honneur Jenny d'Héricourt, écrivaine féministe et militante pour l'émancipation féminine, née à Besançon en 1809.

Le comité de sélection a retenu l'artiste Lili Reynaud-Dewar pour concevoir une œuvre sculptée représentant quatre étapes marquantes de la vie de Jenny d'Héricourt. Cette création sera installée sur la place de la Révolution, un lieu emblématique, et inaugurée le 8 mars 2025, Journée internationale des droits des femmes.

Cette commande, d'un montant de 103 306 euros TTC, s'inscrit dans les objectifs de mise en lumière de l'histoire des femmes dans l'espace public et de sensibilisation aux luttes pour leurs droits.

### I. Contexte

Dans le cadre de sa politique culturelle et patrimoniale, la Ville de Besançon a entrepris un projet ambitieux de mise en lumière de l'histoire des femmes importantes liées à la ville. Ce projet s'inscrit dans deux axes essentiels. Tout d'abord, la valorisation de femmes célèbres liées à l'histoire de Besançon par la création de statues ou d'œuvres installées dans l'espace public pour rappeler leur rôle dans l'histoire et inspirer les générations futures. D'autre part, la mise en visibilité de l'histoire des luttes pour l'émancipation des femmes par une réflexion artistique et sociétale sur les combats pour l'obtention des droits fondamentaux.

Après Henriette de Crans et Colette, le troisième volet de ce projet est dédié à Jenny d'Héricourt (1809-1875), écrivaine, féministe et symbole de la lutte pour l'émancipation féminine et l'égalité des sexes. Née à Besançon, Jenny d'Héricourt s'est illustrée par son engagement dans la Révolution de 1848 et par la fondation de la Société pour l'émancipation des femmes. Elle a courageusement défendu les droits des femmes, en opposition publique aux idées misogynes de Pierre-Joseph Proudhon, philosophe de son époque.

### II. L'artiste

Pour donner vie à cette figure historique bisontine, le comité de sélection a retenu la proposition de Lili Reynaud-Dewar, artiste plasticienne et performeuse reconnue.

Lili Reynaud-Dewar développe une pratique artistique pluridisciplinaire qui mêle sculpture, performance, vidéo et installation. Son travail explore des thèmes centraux comme l'identité, l'émancipation, la transgression et les dynamiques de pouvoir, qu'elle aborde à travers des récits personnels et des références historiques ou culturelles. Elle s'intéresse à la manière dont les normes sociales influencent nos comportements et nos perceptions, tout en cherchant à les questionner ou à les déconstruire. Ses œuvres, souvent narratives, traduisent une réflexion sur les rapports entre individu, société et espaces publics, notamment en mettant en lumière des figures historiques ou des idées marginalisées. Lili Reynaud-Dewar cherche ainsi à réinterpréter des histoires oubliées ou marginales, donnant voix à des luttes pour la liberté, l'égalité et la justice. Avec cette démarche, elle propose des œuvres puissantes et poétiques, capables de résonner dans le présent tout en rendant hommage à des combats passés, comme ceux portés par Jenny d'Héricourt.

### III. L'œuvre

Pour la Ville de Besançon, Lili Reynaud-Dewar a imaginé un groupe sculpté de quatre femmes bisontines représentant quatre étapes marquantes de la vie de Jenny d'Héricourt : l'enseignement, l'écriture, l'activisme et l'obstétrique.

Cette œuvre en aluminium à échelle 1 sera installée sur la place de la Révolution, face au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, un emplacement emblématique.

La commande de l'œuvre sera réalisée auprès de Lili Reynaud-Dewar pour un montant de 103 306 euros TTC, incluant la conception, la réalisation et le suivi de l'installation. Cette dépense est inscrite au budget culturel de la Ville et a été validée par la commission dédiée. Les crédits correspondants seront prélevés sur la ligne 21.312.21611.00509.10031.

Cette nouvelle sculpture répond aux objectifs suivants :

- Promouvoir l'histoire des femmes dans l'espace public et rappeler leur rôle essentiel dans les progrès sociétaux ;
- Renforcer l'identité culturelle de Besançon en valorisant des figures locales méconnues ;
- Sensibiliser le public aux luttes féministes par le biais de l'art ;
- Créer un dialogue entre le passé et le présent, au cœur de la ville, avec une œuvre contemporaine qui reflète des thématiques actuelles.

Un cartel accompagnera l'œuvre de Lili Reynaud-Dewar, permettant au public de comprendre la démarche artistique de l'artiste et de rappeler les combats féministes de Jenny d'Héricourt pour l'égalité des sexes. Conçu pour être inclusif et accessible, ce cartel sera traduit en français, en anglais, et en braille. Il sera installé à proximité immédiate de l'œuvre afin de favoriser une lecture facile et une expérience enrichissante pour tous les visiteurs.

**A l'unanimité des suffrages exprimés, 10 abstentions, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur le projet de commande d'une sculpture en hommage à Jenny d'Héricourt.**

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 42

Contre : 0

Abstentions\* : 10

Conseiller intéressé : 0

\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

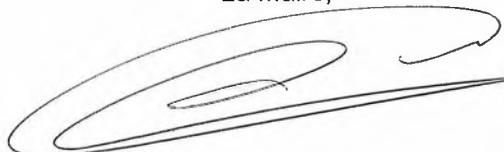
*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.*

Le Secrétaire de séance,



Nicolas BODIN  
Conseiller Municipal Délégué

Pour extrait conforme,  
La Maire,



Anne VIGNOT